

Conseil restreint de l'Institut
Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
Séance du 2 juin 2025

DÉLIBÉRATION n°2025-06-02-1

Portant Actualisation de la liste des enseignants vacataires
année universitaire 2024-2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-1, L713-9, D713-21 à 22 et D741-10 ;
Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;
Vu les statuts de CY Cergy Paris Université et notamment ses articles 23, 25 et 37 ;
Vu la délibération du conseil d'établissement de CY Cergy Paris Université approuvant les statuts de l'IEP le 1^{er} octobre 2024 ;
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Considérant que le Conseil de ce jour doit actualiser la liste des enseignants vacataires recrutés pour l'année universitaire 2024-2025.

Après en avoir délibéré :

Vote

Nombre de membres en exercice : 10	Pour : 6
Nombre de membres présents : 2	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 4	Abstentions : 0
Membres absents et non représentés : 4	Non-participation : 0

Le conseil approuve la liste des enseignants vacataires recrutés pour l'année universitaire 2024-2025 telle qu'annexée à la présente délibération.


Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
Le Directeur
Président de séance
Emmanuel Blanchard